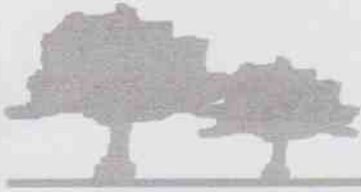


# BULLETIN COMMUNAL DE COLOMBIER



2008



# LE MOT DU MAIRE



**J**'ai décidé de ne pas me représenter pour la fonction de maire. Vous m'en avez chargé depuis 1995 et j'estime que le renouveau ne peut être que bénéfique pour Colombier.

Je pars sans regrets, avec le sentiment d'avoir servi ma commune passionnément et dans le souci constant du bien être de tous.

Je voudrais rappeler les différents projets menés à bien depuis 2001, et surtout remercier les organismes qui nous ont aidé à financer ces réalisations. Sans eux, rien n'aurait pu se faire.

## Routes et chemins

An-née	Objet	Coût H.T.	Subvention	Charge communale
2001	<i>Piste forestière des Eversins</i>	42 083 €	40 985 €	1 098 €
	<i>Déviation carrefour cime-tière</i>	25 238 €	16 767 €	8 471 €
2002	<i>Déviation Mas de Cheval</i>	39 773 €	19 537 €	20 236 €
2003	<i>Chemin de la Bretière</i>	57 946 €	27 119 €	30 827 €
2005	<i>Chemin de la Pauze</i>	57 670 €	34 602 €	23 068 €
2006	<i>Voirie de la Fargère</i>	12 504 €	2 100 €	10 404 €
2007	<i>Chemin terrain de boules; Les Herbaudes;; Le Clozet</i>	48 800 €	29 280 €	19 520 €
TOT		284 014 €	170 390 €	113 624 €

## SOMMAIRE

Le mot du Maire	1-3
État civil	4
Infos Mairie	5
Budget	6
Déchets ménagers	7
École	8-9
Loisirs Amitié	10-11
Pétanque	12
SCIC; ADMR	13
Chasse; APEL	14
OGEC	15
SIANC	16
Eau potable	17-18
Calendrier des fêtes	18

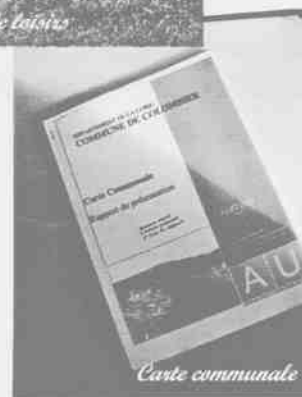


Enrobé descente de l'école

Année	Objet	Coût HT	Subvention	Charge communale
2003	Création de 3 logements au presbytère	150 051 €	56 700 €	93 351 €
2004	Extension du réseau d'eau potable	223 758 €	182 387 €	41 371 €
	Aménagement du bourg + Buvette jeu de boules	144 772 €	100 106 €	44 666 €
2006	Mobilier école	2 526 €	0	2 526 €
	Établissement de la carte communale	13 122 €	5 435 €	7 687 €
	Portail local technique	3 085 €	1 800 €	1 285 €
	Étanchéité du réservoir d'eau des Varrannes	12 986 €	0	12 986 €
2007	Achat camion et débroussailluse	7 005 €	4 190 €	2 815 €
	Achat de jeux pour le terrain de loisirs	2 477 €	1 991 €	486 €
	Aménagement aire multisports	21 940 €	17 552 €	4 388 €
En cours	Encadrement containers poubelles	2 500 €	1 250 €	1 250 €
	Aménagement maison annexe cure	21 000 €	14 700 €	6 300 €
<b>TOTAL</b>		<b>605 222 €</b>	<b>386 111 €</b>	<b>219 111 €</b>



Terrain de loisirs



Carte communale



Terrain de loisirs



Encadrement poubelles



2

Buvette terrain de boules



Véhicule communal



Logements presbytère

## Les financeurs

**Le Conseil Général:** c'est notre principale source de subventions avec une aide de 369 495€ pour cet exercice. Je remercie le Docteur Bonne, qui en est le vice président.

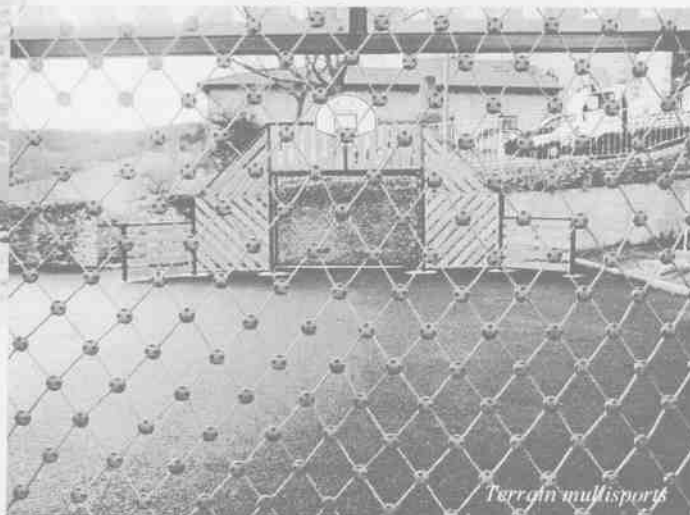
**L' Europe** vient en deuxième position, ensuite **l'État** puis **la Région**

Les communes de Bourg Argental, Saint-Julien Molin-Molette et des propriétaires forestiers ont participé pour la piste des Eversins, ainsi que la commune de Thélis la Combe pour le chemin de la Fargère.

Je voudrais aussi remercier notre député Dino Cinieri pour l'aide financière qu'il a apportée à diverses associations, mais aussi pour les nombreuses visites amicales qu'il nous a rendues, au cours desquelles nous avons apprécié sa convivialité et sa simplicité.

**E**n cette fin de mandat une page se tourne pour notre équipe municipale. Nous avons réalisé, comme on le voit sur les tableaux précédents, des travaux importants bénéficiant aux Croquants de tous âges. Ces investissements ont pu être faits sans endettements excessifs pour la commune, grâce aux nombreuses subventions et aux retours sur investissements, comme la location des logements ou la facturation de l'eau.

Il y a tout de même une ombre au tableau: une procédure a été engagée par la Société Civile Immobilière



Terrain multisports

lière au tribunal administratif contre une décision du conseil municipal concernant la carte communale. Il ne pourra y avoir que des perdants dans ce procès, en effet, l'argent gaspillé en procédures aurait pu être utilisé pour le bien commun. L'autre point négatif est le côté relationnel de cette affaire bien que je fasse confiance aux habitants de Colombier pour maintenir une qualité de vie que beaucoup de communes aimeraient avoir.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2008, en ayant une pensée particulière pour les personnes malades et celles qui sont en maison de retraite.

**Auguste Combe**

# État Civil

## NAISSANCES



*Simon Bastin*  
Né le 11 avril 2007  
Fils de Laurent Bastin  
et Michelle Rivory,  
habitant « Vernolon »

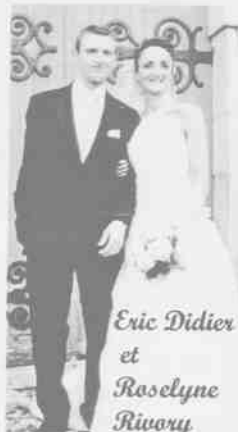


*Baptiste Arrouez*  
Né le 15 avril 2007  
Fils de Ronan Arrouez et  
Nathalie Borne, habitant  
les « Roches »

## DECES

- *Suzanne Caillet*  
(épouse Flacher) décédée le 1 janvier 2007
- *Umberto Facchinetti*  
décédé le 7 février 2007
- *Gisèle Oriol* (épouse Chavas) décédée le 21 février 2007
- *Angélique Gache* décédée, le 7 mars 2007
- *Marie Joséphine Duplany* (épouse Oriol) décédée le 13 mai 2007

## MARIAGES



*Eric Didier*  
et  
*Roselyne Rivory*  
Le 26 mai 2007



*Bruno Gaulin* et  
*Sandra Mathevet*  
Le 2 juin 2007

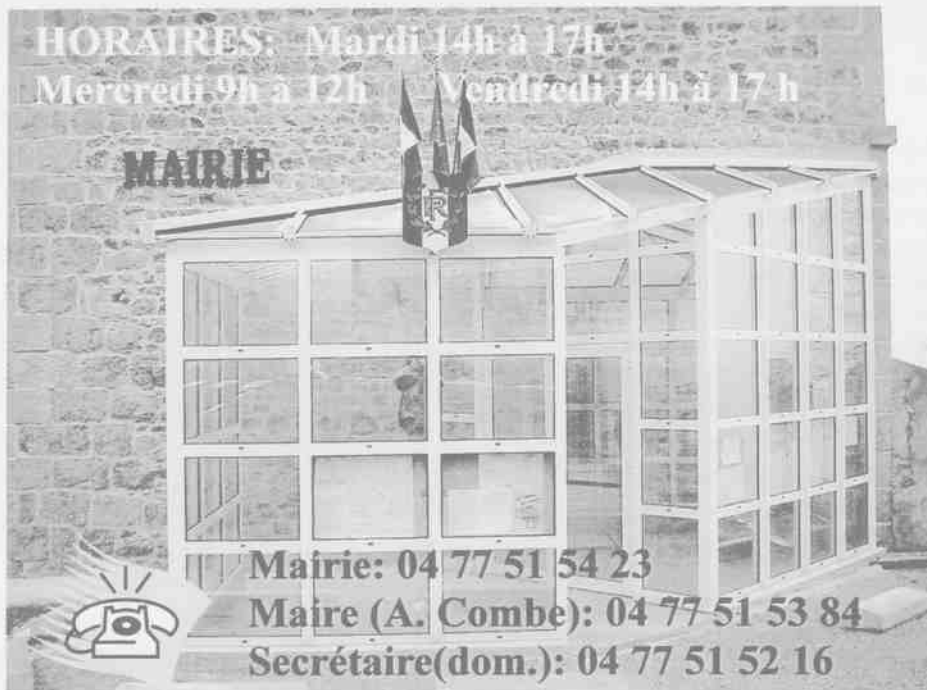


*Yannick Petit* et  
*Mary Blachon*  
Le 21 juillet 2007



*Nicolas Borne* et  
*Sophie Cancade*  
Le 22 septembre 2007

# Mairie



**Permanences du Maire:** Mercredi de 10 à 12 h .  
vendredi 14 à 16 h .

## DENEIGEMENT

Commission communale chargée des questions de déneigement :  
en cas de problème, il faut s'adresser à l'une des personnes suivantes : Michel CELLARD (le Bourg); Annie VALLOT (le Roure); Bernard ORIOL (Mamey); Robert ORIOL (les Herbaudes)

**Tous les jeudis matin (sauf jours fériés), une ligne de proximité dessert COLOMBIER en direction de BOURG-ARGENTAL**

**Départ:** 9 H 25

Place de la Mairie au Bourg de COLOMBIER

Arrivée prévue :

Place de la Bascule à BOURG-ARGENTAL à 9 H 45

**Retour:** 11 H 45

Place de la Bascule à BOURG-ARGENTAL

Arrivée prévue à COLOMBIER: 12 H 05

Prix du billet : 1.30 €, retour: 1.30 €



## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

**Pièces nécessaires pour une demande de CARTE D'IDENTITE :**  
**Adulte :** - une copie intégrale de l'acte de naissance (à réclamer auprès de la Mairie du lieu de naissance).

- 2 photos d'identité (35 X 45 mm)
- un justificatif de domicile
- présence obligatoire pour empreinte digitale.
- l'ancienne carte, si renouvellement.

**Personne mineure :** - une copie intégrale de l'acte de naissance

- 2 photos d'identité (35 X 45 mm)
- un justificatif de domicile
- empreinte digitale à partir de l'âge de 13 ans.
- autorisation parentale.

**Pièces nécessaires pour une demande de PASSEPORT :**  
**Adulte :** - une copie intégrale de l'acte de naissance

- 2 photos d'identité (35 X 45 mm, de face, tête nue, sur fond blanc)
- un justificatif de domicile
- un timbre fiscal de 60 €
- Validité : 10 ans

**Personne mineure de moins de 15 ans**

- une copie intégrale de l'acte de naissance

- 2 photos d'identité (35 X 45 mm, de face, tête nue, sur fond blanc)
- un justificatif de domicile
- autorisation parentale.
- (acte gratuit)
- validité : 5 ans

**Personne mineur de 15 à 18 ans:**

Mêmes pièces , plus un timbre fiscal de 30 € ; validité: 5 ans

**Permanences parlementaires**  
Monsieur Dino CINIERI, Député de la 4<sup>ème</sup> circonscription de la Loire, assure une permanence une fois par mois, à la Mairie de BOURG-ARGENTAL.  
Pour les dates et heures voir tableau d'affichage de la Mairie.

# Budget

## fonctionnement 2007

### Principales DEPENSES

Entretien de voirie:	10 736,16 €
Primes d'assurances:	3 201,37€
Maintenance:	2 902,33€
Fêtes et cérémonies :	1 247,09 €
Salaire brut personnel titulaire:	18 701,35 €
Indemn. brutes Maire et Adjoint:	10 535,74 €
Cotisation Service d'Incendie:	6 501,00€
Intérêts des emprunts:	7 106,13 €
Subventions aux associations:	
ADMR St Julien Molin Molette	150,00 €
ADMR Bourg Argental	150,00 €
École de musique de Bourg Argental	390,00 €
École - A.P.E.L. :	813,00 €
Coop. Scolaire école Colombier	500,00 €
Amicale Pétanque, C.U.M.A., Club Loisirs Amitiés, Société chasse, Colombier Sport-Auto:	77,00 € chacune
O.G.E.C. école Colombier:	17 808,00 €

### Principales RECETTES

Contributions directes:	31 521,00 €
Dotation globale fonctionnement:	45 630,00 €
Dotation solidarité rurale:	9 308,00 €
Taxe add. aux droits de mutation:	15 797,86 €
Loyers presbytère:	14 513,96 €
Attrib. Fond départ. taxe prof.	7 624,00 €
Dotation élu local:	2 617,00 €



## Investissement

### Principales DEPENSES

Capital emprunts	48 592,73 €
Carte communale	959,43 €
Réparation cloches église	717,00 €
Encadrement poubelles	1 532,88 €
Achat véhicule utilitaire	7 500,00 €
Achat tondeuse débrouss.	879,00 €
Mobilier et jeux terrain loisir.	2 962,49 €
Aménagement agospace	25 559,90 €
Achat photocopieuse	2 511,60 €
Tranchée maison annexe cure	2 120,02 €
Travaux voirie 2007	52 788,04 €

### Principales RECETTES

Remboursement FCTV A :	23 492,50 €
Subvention région mobilier et jeux	753,00 €
Subvention conseil général mobilier et jeux	1 238,00 €
Subvention Cons. Général achat camion	3 762,00 €
Subvention Cons. Général achat tondeuse	428,00 €

## Eau exploitation

### Principales DEPENSES

Entretien et réparation réseaux:	3 025,80 €
Analyses d'eau:	822,16 €
Aide technique MAGE	193,00 €
Intérêts des emprunts	4 569,10 €

### Principales RECETTES

Vente d'eau:	13 194,61 €
Redevance d'assainissement:	5 508,10 €
Participation raccordement	
Réseau d'assainissement	3 038,98 €

## Eau investissement

### Principales DEPENSES

Capital des emprunts:	40 276,30 €
-----------------------	-------------

### Principales RECETTES

Remboursement FCTV A :	1 903,49 €
------------------------	------------

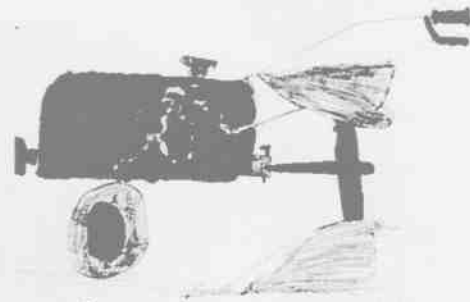
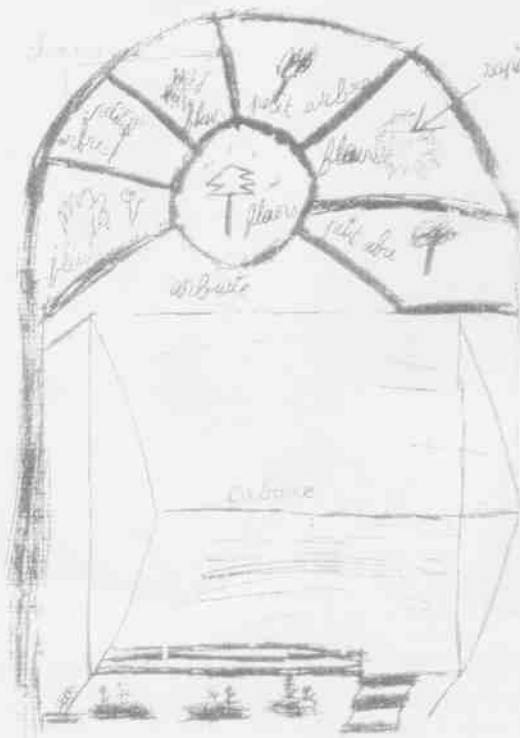




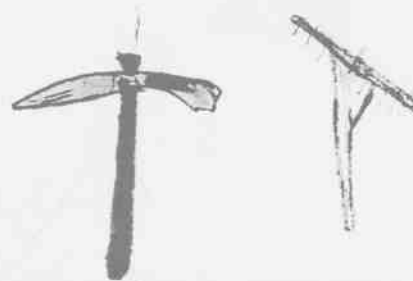
## Ecole Source du Pilat

Animation jardin avec Emmanuel Louisgrand

Grâce au Parc du Pilat, nous avons bénéficié d'une animation avec un artiste, Emmanuel Louisgrand. Nous avons chacun dessiné un jardin que nous avons imaginé autour de la cabane. Nous sommes allés sur le terrain pour dessiner un plan. Ensuite, en classe, nous avons voté pour sélectionner un dessin, c'est celui d'Amandine qui a été choisi. Avec Emmanuel nous avons quadrillé le terrain avec des cordes. Nous avons tracé des chemins. Nous nous sommes répartis les cases et nous avons planté des végétaux : arbres, arbustes, plantes et bulbes. Tous ces plants, nous les avons récupéré dans la nature ou dans nos jardins et les bulbes nous ont été offerts lors de la commande de l'automne. Tous les enfants de l'école ont participé, les mat/CP et les CE/CM. En classe, nous avons fabriqué des petits objets en saule que nous avons placé sur le terrain. Au printemps, avec Emmanuel nous pourrions voir l'évolution de nos plantations et peut-être rajouter quelques plants si besoin. Nous avons beaucoup aimé cette activité, travailler la terre et planter.



Le motoculteur d'Emmanuel



La pioche d'Emmanuel  
Les CE/CM

**Le jardin autour de la cabane, à l'école**  
**Source du Pilat de COLOMBIER.**  
*Raconté par la classe de maternelle-CP...*

Avec Emmanuel, on a décoré les extérieurs de la cabane commencée l'an dernier.

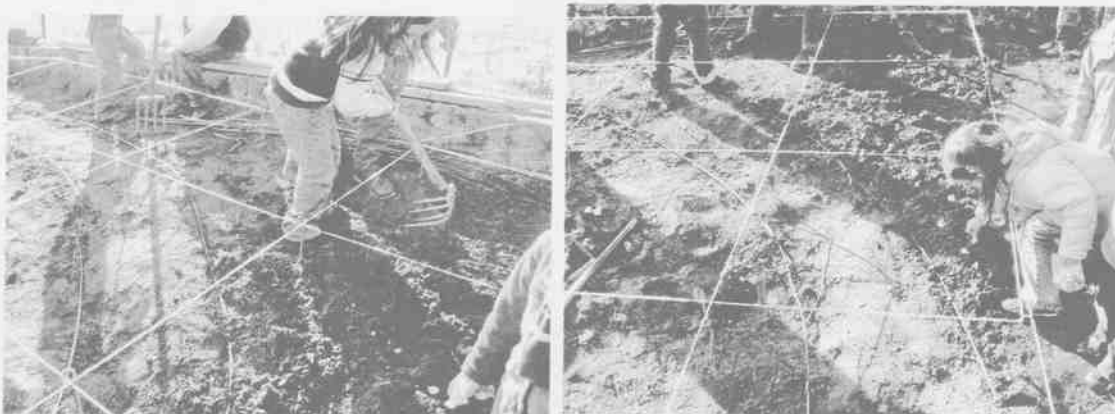
Les grands ont imaginé le plan du jardin.

Nous l'avons ensuite tracé sur le terrain : pour cela, nous avons délimité des carrés de 1 mètre par 1 mètre avec des cordes.



Nous avons bêché la terre et tracé des chemins. Puis nous avons planté des bulbes de différentes variétés (tulipes...).

Nous avons aussi planté plein de petits arbres



Notre cabane a maintenant un très beau jardin. Nous avons vraiment hâte de voir au printemps comme il va être beau !

## Club des aînés ruraux Graix Colombier

**A**près 10 années d'existence nous sommes heureux de retrouver le bulletin municipal, afin de rendre compte au public de la vitalité et de la progression du club Loisirs Amitiés Colombier Graix.



*Notre association compte à ce jour 69 adhérents de 59 à 88 ans, représentant une moyenne d'âge de 73 ans.*

### *Joyeuse rencontre*

Le 9 janvier le club se rendait à St Sauveur pour répondre à une invitation du club Joyeuse Rencontre, pour le tirage des rois.

### *Assemblée Générale*

L'assemblée générale du club s'est tenue le 29 janvier à Colombier, les différents rapports d'activité et financier présentés ont permis de se rendre compte de la bonne marche du club.



### *Mardi gras*

Le mardi-gras vit les retrouvailles avec les enfants de l'école, moment important que cette rencontre intergénérationnelle, appréciée par tous.



### *Directives nationales*

Le 20 avril une délégation du club participait à l'assemblée générale de la Fédération Départementale, à Savigneux, rencontre importante qui permet de connaître les avancées et les directives de la Fédération Nationale sur le dossier du bien vieillir des personnes âgées, et les aides pour leur maintien à domicile.

### *Sortie à Aubagne*

Le 23 avril, le voyage à destination d'Aubagne nous permet de faire un retour sur les traces de Pagnol et de nous remémorer ses films célèbres. Les adhérents n'ayant pu faire la sortie se sont retrouvés au restaurant Marsot pour un repas amical.



### *Apprendre à éviter les chutes*

A l'initiative de la Fédération Départementale, la mise en place d'un atelier du maintien de l'équilibre a permis à 12 adhérents, au cours de 20 séances d'une heure, d'apprendre les gestes essentiels pour éviter les chutes et surtout mémoriser les différen-

tes façons de se relever , si elles se produisent. Les 20 séances se sont terminées par un machon amical avec le club de Thélis la Combe, qui avait effectué le même atelier.

Au cours de l'année se sont poursuivies les rencontres avec les clubs de St Julien et St Sauveur en Rue.



### *Les mariniers*

Le 18 juin afin de marquer la fin des rencontres avant les vacances, la sortie de l'après-midi nous permit de découvrir le Musée des Mariniers à Serrières, suivi du goûter au Restaurant du Parc.

### *Fête de l'amitié*

Le 11 juillet avait lieu à Bourg Argental la fête de l'amitié organisée par le Fédération Départementale, les clubs de Colombier Graix et Thélis la Combe avaient la charge de la mise en place de cette fête. Environ 150 personnes de tout le département se retrouvaient à la salle Jacques Estérel. Le groupe danse folklorique du club de Thélis présenta un aperçu de son savoir-faire. Les danseurs furent très applaudis et félicités pour leur prestation, par la Présidente Départementale.



En cette fin d'année le conseil d'administration, souhaite à tous **une bonne et heureuse année**  
**Ainsi qu'une bonne santé.**



*Les illustrations de ces deux pages sont extraites de la photo prise lors du repas annuel du club*

### *Un petit péché*

Le 22 octobre la totalité des adhérents se retrouvaient pour une journée conviviale au restaurant Le Péché du Pilat, où le maître des lieux nous reçut cordialement.

### *Les projets pour 2008*

Courant janvier, lors de l'assemblée générale, sera fêté le 10<sup>ème</sup> anniversaire du club: mise en place de l'atelier informatique ; réunion d'information code de la route et prévention routière.

Avec l'aide de la fédération Départementale, mise en place d'un réseau de commerçants partenaires qui accepteraient, en signant une convention avec la Fédération, d'accorder des remises aux adhérents Aînés Ruraux, sur présentation de leurs carte d'adhérents. Sur le canton de Bourg, plusieurs commerçants ont déjà accepté de signer la convention et accordent des remises.

## Amicale pétanque de Colombier



### BUREAU

16 membres actifs et 115 adhérents

**Président :** Georges Berne,  
**vice-président :** Bernard Sagnimorte  
**Secrétaire :** Philippe Oriol,  
**adjoint :** Georges Oriol  
**Trésorier :** Michel Cellard,  
**adjoint :** Michel Chavas

### Membres

Serge Martel - Joël Degraix - Valérie Combe - Germaine Marsot - René Oriol - Michel Oriol - Bernard Oriol

Et 3 nouveaux : Jacques Gouachon; Sylvain Geourjon et Nicolas Martel



### BILAN DES MANIFESTATIONS 2007



Dimanche 10 Mars: Assemblée générale.  
Dimanche 18 Mars: repas à Bobignieux.  
Dimanche 8 Avril: concours de belote: 64 doublettes.  
Samedi 12 Mai: challenge inter-sociétaire.  
Samedi 17 Juin: rencontre inter-société Colombier / St Julien. victoire de l'amicale avec 1136 points contre 914 pour le Cercle Jeanne d'Arc.  
Samedi 28 Juillet: voyage au salon du 4x4 à Val d'Isère.  
Dimanche 15 Août: concours de pétanque. 68 doublettes.  
Dimanche 2 Décembre: matinée boudin.  
Et bien sur tous les vendredis pétanque avec un repas à chaque fin de mois.

Amicalement votre



## **SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE COLOMBIER**

Comme la laissé supposer le bulletin municipal 2007, la rente de la coupe de bois a permis de rembourser toute la dette de la société qui s'élevaient, nous le rappelons à 4064,94 €, au 31 Décembre 2006.

Le principal souci l'année a été les conséquences de la création de la carte communale. Dans la première version de celle-ci, le pré du Flat étant classé inconstructible. Pendant l'enquête publique, une démarche a été faite auprès du commissaire enquêteur qui a reconnu que ce terrain présentait les caractères d'un terrain constructible et a donc recommandé le classement en constructible. Ceci a été approuvé par le conseil Municipal. A la suite de la démarche d'un agriculteur qui, réclamait le respect de la distance de cent mètres par rapport aux étables, le Conseil Municipal a modifié sa position et l'a rétabli en inconstructible. Nous avons fait une requête écrite auprès de la préfecture qui nous a répondu négativement le 31 Juillet.

Comme l'arrêté préfectoral d'approbation de la dite carte ayant été pris le 12 Février, nous n'avions pas d'autre possibilité de recours qu'une requête auprès du tribunal administratif. Celle-ci a été adressée le 5 Octobre grâce au concours amical d'un avocat d'Aix en Provence et a été déclarée recevable ; Elle sera donc jugée.

Cette description est peut être longue mais elle était indispensable pour bien comprendre le déroulement de cette affaire, qui a une forte incidence sur la valeur de ce bien.

Revenons à des affaires plus classiques. Finalement, après concertation avec l'OGEC, nous avons pris en charge les travaux de rénovation de la salle des fêtes.

Ceux-ci comportent:

La pose de plaques acoustiques en plafond avec complément d'isolation par laine de verre.

La peinture des murs et le vernissage des poutres des fermes

L'estimation de ces travaux s'élève à 10 000 € hors taxes. Ils sont faits par l'entreprise REGEFFE et doivent commencer avant la fin de l'année et durer une quinzaine de jours.

Nous ne disposons pas aujourd'hui de toute la somme nécessaire, ce qui revient à engager les recettes de location jusqu'à Juin. L'entreprise nous accorde ce crédit.

Dans le bulletin 2007, nous évoquions le changement de la chaudière de chauffage central qui a une trentaine d'années. Nous espérons qu'elle voudra bien contribuer à nous servir encore. Le coût de ce remplacement impliquera, en toute vraisemblance, une coupe de bois.

### **ASSOCIATIONS LOCALES ADMR « LES TROIS VALLEES » ET « ST JULIEN MOLIN MOLETTE »**

Une dynamique qui s'appuie sur 4 fondements de l'ADMR :

**L'UNIVERSALITE:** De la naissance à la fin de vie, du malade au bien portant, du plus pauvre au plus riche, l'ADMR propose à tous des services adaptés à chacun.

**LE RESPECT:** L'intervention se réalise dans le plus grand respect de l'autonomie de la personne.

**L'ENTRAIDE:** Proches de ceux qu'ils aident, les bénévoles et salariés tissent des liens entre les gens.

**LE SOUCI DE L'EMPLOI:** Aider les autres en créant de vrais emplois de proximité est une préoccupation forte.

**VOUS AVEZ MOINS DE 60 ANS**, et vous avez besoin d'être aidé suite à une difficulté passagère (maladie, naissance, grossesse, entrée dans un nouveau logement, séparation, décès.. ) vous pouvez contacter la maison des services ADMR de Bourg-Argental au 04 77 39 79 51

**VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS**, et vous avez besoin d'être aidé (maladie, fatigue, perte d'autonomie ), vous pouvez contacter Mme Dominique VANEL au 04 77 51 54 88.

Votre demande de renseignements sera reçue dans la plus grande confidentialité et ne vous engagera pas si vous ne souhaitez pas lui donner suite.

**L'équipe des bénévoles reste à votre service.**



## SOCIÉTÉ DE CHASSE DE COLOMBIER

A l'heure où nous écrivons ces mots, nous sommes encore à plus de deux mois de la fermeture et la saison a été plutôt satisfaisante. Nous avons prélevé 44 lièvres sur un quota de 45.

En ce qui concerne le chevreuil notre attribution pour la saison 2007 - 2008 est de 43 individus. Il nous en reste huit à prélever.



Pour le sanglier, seulement quatre ont été abattus, cette saison la bête noire a été plutôt absente de nos forêts, et tant mieux pour les prairies de nos agriculteurs. Nous avons cependant organisé une battue un lundi avec les chasseurs de St Appolinard et de Véranne un seul sanglier était au tableau de chasse.

Nous pouvons le chasser aussi en temps de neige comme le chevreuil et le renard à condition d'avoir signé le registre de battue.

Nous préférons chasser le sanglier à la neige que lorsqu'il y a une grosse compagnie et que celle-ci fait des dégâts. Nous avons une pensée à nos amis chasseurs qui pour des raisons de santé ne peuvent plus pratiquer ce loisir.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2008.

## APEL Parents d'élèves

Suite à l'assemblée générale du 23 novembre 2007, un nouveau bureau s'est mis en place et remercie Mr Bruno Gaulin, ex président, et Mlle Pascale Mathevet, ex secrétaire, pour le travail accompli au sein de l'association. Merci également aux nouveaux arrivants.

Notre rôle est d'organiser des manifestations diverses en vue d'apporter une aide financière à l'école. Par le passé, d'autres parents se sont investis, nous tenons aujourd'hui à continuer de telles actions pour que l'école fasse partie de notre belle commune de Colombier.

*Etant donné que l'année passée, la soirée choucroute a été annulée pour cause de faible participation, en 2008, elle sera remplacée par une soirée théâtre le vendredi 18 avril.*

Le conseil d'administration de l'APEL remercie toutes les personnes qui s'investissent et participent aux diverses manifestations, et souhaite à tous et à toutes une bonne et heureuse année.



### Composition-du nouveau-bureau de l' APEL :

Président: Serge MARTEL ;Vice président: Rolande ORIOL ;  
Trésorière: Béatrice GROS ;Trésorière adjte : Myriam MARTEL ;  
Secrétaire: Cécile CHAMPAILLER ; Membres: Bruno GAULIN et  
Florence CERESOLI

## O. G. E. C. organisme de gestion des écoles catholiques

Président : Jean-Paul Vallot; Vice président : André Gache; Trésorier : Maurice Degraix; Trésorière adjointe : Patricia Dumas; Secrétaire : Christine Blachon; Secrétaire adjointe : Elisabeth Méjean; Membres : Raphaël Courbon, Karine Chapuis.

**J**e profite de ce bulletin municipal pour faire l'historique des sept dernières années.

**En 2000** : Nous avons réformé notre système de cantine et signé un contrat avec la mairie et le collège public de Bourgenval.

**En 2001** : Nous avons notre dossier amiante dans la cave juste en dessous de la classe des maternelles, dossier au départ très onéreux, qui après discussion avec les services concernés s'est avéré être d'un prix modique.

Le lundi 26 mars nous avons rendez-vous avec Claire Galipaud, Jean-Paul Vallot et Mr Cancade Inspecteur de l'Education Nationale pour un éventuel **contrat d'association**, ce contrat a été remis en cause car la classe du haut (36m<sup>2</sup>) ne respecte pas la norme de 50m<sup>2</sup>. Le soir même rendez-vous avec Mr Lemeure, Claire, Jean-Paul, Françoise, Madeleine et Myriam : les projets de la **classe des primaires**, de la **salle restauration** et du local qui fait office de **cuisine** ont pris forme.

Le bureau de l'Ogec a fait plusieurs réunions pour concrétiser et financer ces dossiers.

**En 2002** : Nous avons sollicité l'aide d'un architecte pour ces projets car la loi l'oblige dans les lieux publics. Ensemble nous avons établi les plans, le **permis de construire**, les devis, rencontré la société Delmonico Dorel pour une éventuelle subvention et la mairie de Colombier pour les accès handicapés. Le jeudi 11 avril rendez-vous avec Mr Tisseur président de l'Udogec de la Loire, Maurice Degraix et Jean-Paul Vallot pour demander un prêt de 38 000 €. Nous avons rencontré le maire Auguste Combe pour que la mairie se porte caution, il a dit oui tout de suite: nous l'en remercions. **Le prêt a été signé à la caisse d'épargne le 11 juin.**

**En 2003** : Le 18 janvier, il y a eu l'**inauguration**.

Nous avons en projet la construction de la **nouvelle buvette** (dalle, parpaings, toit, plafond suspendu ...) La S.C.I a fournie les bois pour la charpente et les tuiles.

**En 2006** : La classe des maternelles a été repeinte.

**En 2008** : La S.C.I refera l'**isolation et la peinture de la salle des fêtes** ( locaux que l'Ogec loue à la S.C.I) ce sera un plus pour l'Ogec car nous aurons une salle propre et plus facile à chauffer. Le surcoût du loyer sera compensé par une hausse des locations de la salle.

L'Ogec reprendra les travaux d'isolation de la buvette avec un reliquat d'argent (1 000 € environ). Cet argent provient des concours inter sociétés.

Je profite également de ce bulletin pour remercier les parents, les enseignantes, le maire et son équipe municipale pour les services que la mairie apporte à l'école.

Le forfait communal est passé de 335 € par élève en 2000 à 539€ en 2007 ce qui représente une somme globale de 17 807 € pour l'année. La mairie a aussi payé les bureaux de la classe maternelle.

Cette année nous avons un déficit de 3292 €, ce chiffre reste cependant moins élevé que les années passées. Par contre, nous craignons un manque d'effectif à la rentrée de septembre 2008 ce qui compromettrait l'avenir de notre école: l'Education Nationale peut demander la fermeture s'il y a moins de 26 élèves.

Ensemble nous devons avoir conscience qu'il est de notre devoir de prendre nos responsabilités afin que notre école puisse accueillir nos enfants et petits enfants encore de nombreuses années, car un village sans école doit être bien triste!

L'équipe de l'Ogec souhaite une bonne et heureuse année à l'ensemble de la population de la commune.

Jean-Paul Vallot







## Modification du recouvrement de la redevance d'assainissement non collectif

**L**e Syndicat Intercommunal d'Assainissement Non Collectif du Pilat (SIANC du Pilat) qui effectue les contrôles en matière d'assainissement non collectif a modifié son mode de perception de la redevance lors de sa séance du Comité Syndical du 25 septembre 2007.

En effet, suite à la demande de certains usagers de Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), le Tribunal d'Instance de Montbrison lors de son audience publique en mai de cette année a jugé que le recouvrement ne devait pas s'effectuer par anticipation.

Le Préfet de la Loire a, par sa circulaire de juin 2007 concernant le fonctionnement des SPANC, insisté «sur le fait que l'usager ne peut être tenu au versement de la redevance qu'à la réalisation effective du contrôle».

Le SIANC du Pilat tient à attirer votre attention sur le fait que sa mission prioritaire est de conseiller et d'informer les usagers à travers les contrôles techniques pour le compte des communes. Cette mission s'inscrit dans un réel souci de protéger la ressource en eau afin d'éviter tous problèmes de pollutions environnementales ou de salubrité publique.

Type de contrôle	Ancien système	Nouveau système
contrôle de bon fonctionnement et d'entretien	tous les quatre ans, 25 € par an	tous les huit ans. 180 € payables en une seule fois à l'issue de la réalisation du contrôle.
contrôle de conception et d'implantation d'une installation	50€	150 €
contrôle de bonne exécution des travaux	100€	180 €

### Contrôle technique de bon fonctionnement et d'entretien d'une installation :

Il a pour objet de vérifier que le fonctionnement des ouvrages est satisfaisant, qu'il n'entraîne pas de pollution environnementale, ne porte pas atteinte à la santé publique et n'entraîne pas d'inconvénients de voisinage (odeurs notamment). A l'occasion de ce contrôle, les ouvrages d'assainissement (fosse, bac dégraisseur, regard de répartition, regard de bouclage et tout autre accès aux divers dispositifs) devront être rendus accessibles par l'usager au jour de la visite du technicien.

Ce contrôle porte au minimum sur les points suivants:

- vérification du bon état des ouvrages, de leur ventilation et leur accessibilité,
- vérification du bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif de traitement,
- vérification de l'accumulation normale des boues à l'intérieur de la fosse.

En outre:

- s'il y a rejet en milieu superficiel un contrôle de la qualité du rejet peut être réalisé;
- en cas de nuisances de voisinage des contrôles occasionnels peuvent être effectués.

16

### Contrôle technique de conception et d'implantation d'une installation (instruction du dossier)

Il a pour objet de vérifier lors d'une déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (demande de permis de construire, réhabilitation) que les éléments retenus par l'usager soit en conformité avec la réglementation en vigueur (arrêté et prescriptions techniques applicables)

### Contrôle technique de bonne exécution des travaux (visite de chantier)

Effectué par une visite sur site avant recouvrement des ouvrages, il permet de vérifier que les éléments retenus par le propriétaire et acceptés par le service lors de la déclaration sont respectés.



# Vie communale



La DDASS  
vous informe...

Quelle eau  
buvez-vous ?

De la source  
à la consommation,  
des contrôles réguliers  
pour votre santé

Bilan Qualité

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES  
SERVICE SANTÉ ENVIRONNEMENT

Votre réseau appartient et est exploité par  
la MAIRIE DE COLOMBIER

Origine de l'eau: Vous êtes alimentés par les captages:  
• VERNOLON 543 COLOMBIER  
• VERNOLON 544 COLOMBIER  
• VERNOLON ROCHETTE COLOMBIER

Traitement: Votre eau est distribuée à partir de la station:  
• COLOMBIER VERNOLON TRT

## Bilan Qualité 2006



Nombre de conformité: 4 sur 5 analyses.  
Limites de qualité: absence de germes/100ml

**Eau pouvant présenter des contaminations  
ponctuelles.**



Valeurs mesurées: mini.: 0°F - maxi.: 1°F  
Référence de qualité maxi.: aucune  
**Eau douce, agressive et corrosive.**



Valeurs mesurées: mini.: 2 mg/l - maxi.: 4 mg/l  
Limite de qualité maxi.: 50 mg/l  
**Eau contenant peu ou pas de nitrates.**



Valeurs mesurées: mini.: 0,00 mg/l - maxi.: 0,00 mg/l  
Limite de qualité maxi.: 1,5 mg/l  
**Eau peu fluorée.**



Valeurs mesurées maxi.: 0,00 µg/l  
Limite de Qualité maxi.: 0,1 µg/l  
**Absence de pesticides,**



Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés  
sont conformes aux limites de qualité.

## Nos conclusions

L'eau distribuée au cours de l'année 2006 respecte les limites de qualité fixées pour les paramètres analysés. De plus, trois dépassements de la référence de qualité ont été observés pour le paramètre coliformes.

Le caractère agressif de l'eau distribuée peut provoquer la corrosion des canalisations et la dissolution des métaux tel que le plomb, élément nocif pour la santé. Si les eaux transitent par des canalisations en plomb, il est recommandé de suivre les conseils figurant page suivante dans l'attente de la mise en place de traitement correctif et du changement des canalisations en plomb.



### L'eau du robinet...

L'eau peut dissoudre le plomb des branchements ou des canalisations éventuellement présent dans les anciens bâtiments d'habitation. Le remplacement de toutes ces conduites sera nécessaire à terme. En attendant, il est important de laisser couler quelques litre d'eau avant de la consommer. De plus il est vivement conseillé aux enfants et aux femmes enceintes de ne pas boire l'eau du robinet lorsque la présence de canalisation en plomb est suspectée.

### Des gestes simples

- > Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- > Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- > Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- > Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles

### CALENDRIER DES FETES

Samedi 12 janvier	Concours de coinche	Inter sociétés
Dimanche 3 février	Belote	APEL
Samedi 23 février	Soirée	APEL
Dimanche 2 mars	Belote	Club loisirs Amitié
Dimanche 23 mars	Belote	Amicale pétanque
Dimanche 30 mars	Belote	Société de Chasse
Vendredi 18 avril	Théâtre	APEL
Dimanche 27 avril	Belote	Association Rhône-Pilat
Dimanche 8 juin	Concours de pétanque	APEL
Dimanche 22 juin	Pétanque	Loisirs Amitié
Dimanche 6 juillet	Fête de l'été	APEL et OGEC
Vendredi 15 août	Pétanque	Amicale pétanque
Sam 30 et Dim 31 août	Ball-trap	Société de chasse